



Toulouse, le 2 juin 2015

COMMUNIQUE

Fusion des Régions Garantir le Service Public Régional, c'est protéger les personnels et leurs missions et assurer aux citoyens un service public de proximité de qualité!

La CGT accueille positivement les déclarations du Président MALVY sur le devenir des personnels dans l'article « *respecter l'équilibre des effectifs* » de la Dépêche du 2 juin 2015.

La fusion ne sera réussie que si les missions, les conditions de travail et le service public dont ont la charge les agents publics régionaux, sont garantis et protégés.

Ces conditions passent par l'harmonisation des conditions de travail des personnels sur le mieux-disant entre les deux collectivités et le refus de toute mobilité forcée. Les déclarations du Président MALVY doivent à présent devenir des engagements des deux collectivités.

C'est le sens du **protocole d'accord** que la CGT présentera dans les instances **représentatives** début juin.

**Pour le Syndicat CGT
du Conseil Régional Midi-Pyrénées**
Didier PRANEUF
Secrétaire Général